



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU MALI  
AUPRES DES NATIONS UNIES

111 East, 69th Street New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 737-4150 .Fax: (212) 472-3778

E-mail: malionu@aol.com

Intervention de Son Excellence Monsieur  
Moctar OUANE, Ministre des Affaires Etrangères et de  
la Coopération Internationale de la République du Mali,  
Chef de délégation, au Deuxième Sommet du Sud

*Vérifier à l'audition*

Doha, le 16 juin 2005

**Altesse,**

**Monsieur le Président,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, tout d'abord, vous transmettre les regrets du Président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré, qui, n'ayant pu être des vôtres, de partager avec vous les vues de la République du Mali sur l'évaluation de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de la Havane.

Auparavant vous me permettez, Monsieur le Président, de m'associer aux remerciements adressés aux autorités de l'Etat du Qatar pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé (ma délégation et moi) et les excellentes dispositions prises pour assurer le bon déroulement de nos travaux.

**Monsieur le Président,**

Où en sommes-nous 05 ans après notre premier Sommet ?

Faisons d'abord ce constat encourageant :

c'est qu'en effet, la part du commerce entre pays en développement représente aujourd'hui 40% du commerce mondial. Les pays en développement ont également réalisé entre 40 et 50% du volume de l'importation des biens et services de certains de leurs partenaires, en l'occurrence les Etats-Unis et le Japon.

Toutefois, cette perspective encourageante ne s'est vérifiée qu'en Asie et, dans une moindre mesure, en Amérique latine.

L'Afrique sub-saharienne, en raison de ses faibles capacités d'offre, est restée en marge de cette tendance.

Il s'y ajoute que, en pratique, les Etats au sud du Sahara sont confrontés à un vrai dilemme : soit orienter leurs capacités de production vers les créneaux porteurs sur le plan du commerce international, c'est-à-dire les services et la manufacture, soit continuer d'accorder la priorité aux secteurs de l'agriculture et des matières premières dans lesquels ils ont des avantages comparatifs.

Face à la disparité de situations entre pays du sud, notre Groupe devrait s'attacher d'une part, à consolider la position de ceux de ses membres qui ont réussi à s'intégrer dans le système commercial international, et, d'autre part, favoriser l'intégration progressive des autres, et ce, à travers une coopération fructueuse et solidaire.

A cet égard, il est réjouissant de constater les progrès encourageants accomplis dans le cadre du partenariat entre pays du Sud, qui se sont traduits par l'accroissement des échanges à l'intérieur des blocs régionaux, d'une part, et de l'autre entre les régions.

Dans cet ordre d'idées, le Mali salue la tenue des fora Afrique-Amérique latine et Caraïbes à Bamako en 2000, et, plus récemment, l'adoption en Avril dernier à Djakarta du Cadre de partenariat stratégique Asie-Afrique.

Deuxièmement, rappelons cette évidence :

l'intégration dans l'économie mondiale ne peut devenir une réalité pour des pays pris dans le « piège de la pauvreté » pour reprendre l'expression du Pr Jeffrey Sachs.

Pour prétendre recevoir les investissements productifs indispensables à leur insertion dans l'économie internationale, ces pays, notamment africains, ont besoin de voir combler leur déficit de capital humain, d'infrastructures de base, de gouvernance politique et économique.

C'est en cela que les Objectifs du Millénaire pour le développement revêtent toute leur signification pour le Continent.

La réalisation de ces objectifs suppose, de la part des pays africains, l'adoption ou le renforcement de stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. La plupart des Etats africains s'attèlent à cette tâche, en accordant un ordre de priorité élevé au renforcement des systèmes de santé, en particulier en matière de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida, à l'éducation, à l'autonomisation de la femme, au renforcement de la productivité agricole et des infrastructures de base.

Dans le même ordre d'idées, nous devons donner son plein effet à l'objectif relatif aux partenariats mondiaux pour le développement.

Evoquant en troisième lieu l'aide publique au développement, nous considérons qu'elle doit être efficiente, les procédures de sa mobilisation simplifiées et doit être définie en fonction des priorités de développement nationales. En outre, l'aide doit se faire sur une base prévisible et durable et n'être soumise à aucune conditionnalité.

Compte tenu des besoins énormes en matière de ressources, la réflexion mérite d'être poursuivie pour l'identification de sources innovantes de financement telles que la « Facilité de financement internationale », le Fonds mondial de solidarité, l'Initiative brésilienne de lutte contre la faim et la pauvreté...

Nous nous réjouissons à cet égard de la proposition du Qatar de créer un fonds du Sud pour le développement et les circonstances humanitaires et saluons la décision de l'Emir du Qatar de doter ce fonds d'une contribution de 20 millions de dollars.

Il va sans dire que les investissements étrangers directs (IED) dans les secteurs productifs doivent être encouragés pour stimuler la croissance.

Concernant la dette, nous nous réjouissons de la décision d'annulation de 40 milliards de dollars dus par 18 pays dont le Mali. Cette décision constitue un pas dans la bonne direction puisque les ressources ainsi dégagées devraient permettre aux pays bénéficiaires de les réinvestir dans des secteurs prioritaires tels que la santé et l'éducation.

Pour produire son plein effet, cette décision mérite d'être suivie de mesures d'accompagnement.

5<sup>e</sup> observation :

La coopération Sud-Sud est certes nécessaire, mais elle n'est pas suffisante pour permettre aux pays du Sud, notamment les moins avancés, de surmonter leurs difficultés. Pour ce faire, l'avènement d'un ordre international propice au développement apparaît d'une ardente nécessité. Dans cette perspective, il est essentiel que cessent les pratiques commerciales iniques, notamment de subvention du coton.

Sixième et observation finale :

c'est pour rappeler que le présent Sommet précède de quelques mois la 6<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l' OMC. Ce Sommet se tient ici à Doha d'où a été lancé, en, 2001, un programme qui ouvre de vraies perspectives de développement aux pays du Sud. Préservons donc l'esprit de Doha, en faisant preuve de solidarité lors des négociations sur l'agriculture, les services, l'accès aux marchés des produits non agricoles.

Je vous remercie